BnF Gallica

La Dépêche : journal quotidien

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

I. La Dépêche : journal quotidien. 1914-05-04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Le Battu de Mamers demande un Arbitrage

Paris, 3 mai. — Les témoins de M. J. Caillaux et de M. L. d'Aillières se sont réunis ce matin 2, rue Dante, au domicile de M. Pascal Ceccaldi, député de l'Aisne. Après une très longue discussion, le procès-verbal suivant a été rédigé :

« *M. Joseph Caillaux, ancien président du conseil, s'étant jugé offensé ainsi que les électeurs qu'il représente par les remerciements de son concurrent M. Louis d'Aillières, a chargé ses amis MM. Ceccaldi, député, et le général Dalstein de lui faire demander réparation.*

» *De son côté, M. Louis d'Aillières, avocat à la cour, conseiller général de la Sarthe, a prié ses amis MM. le comte Ferri de Ludre, député de Nancy, et de La Rochefoucault, duc de Doudeauville, conseiller général, de le représenter.*

» *Les témoins de M. Caillaux, après avoir lu les remerciements de M. Louis d'Aillières, ont retenu les phrases suivantes, qui, pour eux, constituent des injures : « En le faisant, ils ont montré leur » indépendance et prouvé qu'il y a dans » l'arrondissement de Mamers un nombre » imposant d'hommes courageux, disposés à ne jamais approuver ni le crime, » ni la compromission d'un ministre avec » un escroc. A ceux-là, je demeure entièrement dévoué, et ils pourront toujours compter sur moi. »*

» *Les témoins de M. d'Aillières ont répondu que les termes dont s'est servi leur client ne constituent d'injure ni pour M. Caillaux, ni pour ses électeurs, et qu'ils les considèrent comme des faits d'ordre public. Ils ont demandé, n'étant pas d'accord avec les témoins de M. Caillaux, que des arbitres fussent appelés à se prononcer sur le point de savoir si les phrases incriminées constituaient une injure qui pouvait être retenue. Dans ces conditions, ils ont remis leur prochaine réunion à demain matin lundi, à dix heures, afin de statuer d'après les décisions des arbitres.*

» *Paris, le 3 mai 1914.*

» *Pour M. Caillaux : Pascal Ceccaldi, général Dalstein.*

» *Pour M. d'Aillières : de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville ; comte de Ludre.* »

Les témoins de M. d'Aillières ont choisi

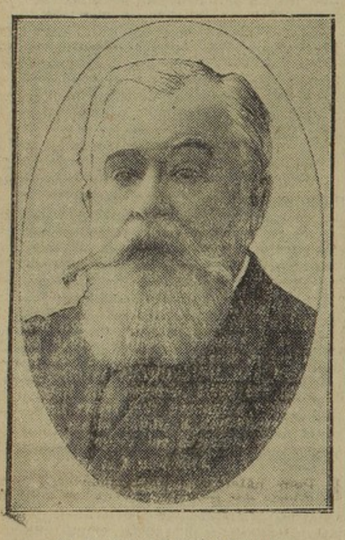

M. de VILLEBOIS-MAREUIL
Qui accepte d'arbitrer le différent
(Ph. Manuel).

comme arbitre M. de Villebois-Mareuil. M. Pascal Ceccaldi s'est aussitôt mis à la recherche d'un ami pour représenter M. Caillaux.

Nous avons vu, cet après-midi, le député de Vervins, qui nous a dit qu'il s'était assuré, par télégramme, d'un de ses amis comme arbitre. Il n'a pas consenti à nous donner le nom de la personnalité choisie, désirant auparavant lui communiquer le dossier de l'affaire d'Aillières-Caillaux. Pourtant, nous croyons savoir que cet arbitre serait le général Dubaiz.

A quatre heures, M. Ceccaldi s'est rendu chez M. de Villebois-Mareuil.

L'AFFAIRE CADIOU

M. Bidart de La Noé, qui n'est pas un homme presse, menera seul l'Enquête désormais.

Brest, 3 mai. — Le désaccord règne à Brest entre les membres du parquet et le commissaire de la brigade mobile. Ce dernier désirait, depuis plusieurs jours, rejoindre Rennes. La chose est aujourd'hui décidée. Le commissaire et ses inspecteurs ont définitivement quitté le ministère.

Certaines personnes prétendent que M. Rouquier, commissaire divisionnaire, avait voulu poursuivre l'enquête sur le mystère de la Grand-Palud, mais qu'il s'est trouvé en présence de très grosses difficultés et que, pour ne pas envenimer les choses et créer un conflit, il a préféré abandonner la partie.

Le procureur de la République, M. Guilmard, a toujours, paraît-il, reproché aux inspecteurs de M. Rouquier de lui avoir amené les témoins de Morlaix. Pour les empêcher de poursuivre cette enquête, il les aurait invités à ne plus quitter Landerneau, leur enjoignant, en outre, de ne rien faire sans son ordre.

M. Bidart de La Noé compte désormais mener seul l'enquête avec l'aide de la gendarmerie et de la police locale.

LE SAVON DE TOILETTE
MALACEINE
Produit de grande parfumerie est neutre, onctueux et adoucissant.
En vente partout : 1.25 le pain

Les Vandales

Reims, 3 mai. — La nuit dernière, des vandales ont, à coups de bâton, abattu l'épée et le fourreau de la statue de Jeanne-d'Arc, qui se dresse sur la place du Parvis de la cathédrale de Reims. Ils ont également brisé la bride du cheval et cassé les éperons de son armure. Différentes autres pièces du harnais de la pucelle ont été détruites par les iconoclastes que la police de Reims recherche activement. Depuis une dizaine d'années, c'est la troisième fois que l'œuvre du sculpteur Dubois est l'objet de pareilles atteintes.

Les Exploits de Pégoud

Munich, 3 mai. — Pégoud a exécuté ses exercices habituels devant une foule considérable et avec succès. Le prince héritier était présent et a félicité l'aviateur.

Les Braves Gens

L'Assemblée annuelle de la Société de secours aux naufragés a lieu à la Sorbonne. — Les Sauveteurs récompensés. — L'Héroïsme n'a pas d'âge

Paris, 3 mai. — La Société centrale de secours aux naufragés a tenu, à 2 heures et demie, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, son assemblée générale annuelle, sous la présidence du vice-amiral Duperré, grand-croix de la Légion d'honneur, président de la société. Après deux discours : l'un de l'amiral Duperré et l'autre de l'amiral Touchard, on a procédé à la remise des récompenses. Aux applaudissements de l'assistance, l'amira Duperré accrocha sur la poitrine d usous-patron Kersaho, du canot de l'île de la Croix, la croix de la Légion d'honneur.

Le sous-patron Jean-Marie Kersaho, ancien patron du canot de sauvetage de l'île de Croix, est déjà titulaire de six médailles d'honneur pour faits de sauvetage.

M. Kersaho a sauvé plus de cent personnes. En retraite depuis 1910, Kersaho ne voulut jamais abandonner la lutte contre la Grande Verte, et, malgré ses 65 ans passés, il a pris part comme volontaire à toutes les sorties du canot qu'il commandai tjadis.

Des récompenses et prix en espèces et en médailles d'or furent également décernés à d'autres sauveteurs héroïques. C'est d'abord l'équipage du quatre-mâts *Loire*, du port de Dunkerque, qui, sous les ordres de son commandant le capitaine Jaffré, recueillit 26 marins du trois mâts anglais *Dalgonar*. Pendant trois jours et trois nuits, du 9 au 12 octobre 1913, la *Loire* dut suivre le navire anglais qui n'était plus qu'une misérable épave ballottée en plein océan par une effroyable tempête, et ce fut seulement au bout de la quatrième journée que le second cadic put atteindre le *Dalgonar* et arracher les naufragés à une mort certaine.

C'est aussi le capitine Caussin, commandant le transatlantique *la Touraine*, ses officiers, MM. Rousselot et Izenic, et leurs matelots, qui sauvaient 42 passagers du *Volturno*, ce paquebot qu'ils avaient rencontré brûlant au milieu de l'Atlantique. Puis le patron Caillez, du canot *Amicia*, qui sauva l'équipage du trois mâts *Norden*, et le patron Aimable Delarue, de l'île Molène, qui sauva les marins d'une barque de pêche au milieu d'une effroyable tempête.

A côté de ces vétérans, de la vaillance, on voyait aussi des adolescents et même des enfants. C'est ainsi que deux jeunes filles, Mlles Marthe et Simone Bessière, âgées de dix-sept et quinze ans, ayant sauvé un baigneur qui se noyait sur la plage d'Ault, le 25 août dernier, entendent proclamer leurs noms par l'amiral Touchard.

Un enfant de quatorze ans, Georges Porrachia, de Paris, était monté avec sa sœur et sept autres enfants dans un tombereau que son propriétaire voulait laver sur la plage d'Etables. La mer submergea subitement la voiture. Le jeune Porrachia se jeta à l'eau pour aller chercher une périssoire. Mais les enfants, affolés, firent chavirer l'esquif. Porrachia saisit alors une fillette qu'il ramena au rivage; puis, revenant au tombereau, il voulut sauver sa sœur. Ses forces le trahirent, et il allait couler à pic lorsqu'on le secourut avec son fardeau qu'il n'avait pas lâché.

Le jeune Pierre Cussec, de Brest, âgé de douze ans, sauva, en juillet un capitaine d'infanterie coloniale qui se noyait sur la plage de Kermor.

Un mousse de dix-sept ans, le jeune Quéré, sauva une fillette qui, avec six autres personnes, se noyait dans le goulet de Fromentine, près de Douarnenez.

Tous ces jeunes héros furent vivement applaudis lorsqu'ils vinrent sur l'estrade recevoir leurs récompenses.

MM. Noulens et Re noult visitent l'Algérie

Les Fêtes de Touggourt

Touggourt, 3 mai. — Le train amenant les ministres de la guerre et des finances est arrivé au bruit des salves d'artillerie. En débarquant, les voyageurs eurent la vision pittoresque des minarets émergeant des murailles entourées de palmeraies verdoyantes. Les indigènes de l'oasis étaient tous présents avec les caïds.

Pendant tout leur voyage, qui de Biskra à Touggourt a été favorisé par un temps superbe, les ministres, le gouverneur général et leurs invités ont constaté que les travaux accomplis par le génie présentent un caractère de perfection d'autant plus louable qu'ils ont été accomplis dans des conditions très pénibles.

Avant se procéder à la pose de la première pierre de la gare de Touggourt, M. Noulens a passé en revue la section de tirailleurs, puis le général Monnier a décoré divers officiers.

Le commandant Godefroy s'est attaché à montrer combien ce chemin de fer sera utile pour le développement du commerce des dattes et combien il facilitera aux colons l'accès de cette région. Les recettes de la ligne couvriront les dépenses d'exploitation et l'amortisseeent. C'est ainsi, dit le commandant, que la France poursuit sa mission civilisatrice en favorisant le bien-être des indigènes.

Le commandant a fait l'éloge du personnel placé sous ses ordres et il a terminé en remerciant M. Lutaud, qui a réalisé dans l'Ouenza une œuvre éminemment française.

M. Noulens a répondu qu'il était heureux de la bonne fortune qui lui avait permis de constater l'essor merveilleux de l'Algérie. Il semblerait, a-t-il dit, que la civilisation eût dû s'arrêter au sable du désert; mais la France, poursuivant sa tâche, a su, même-là, tirer parti du terrain, grâce à des forages. Avec les chemins de fer, maintenant, on ne peut pas prévoir où s'arrêteront ces améliorations, car elle reliera ses possessions soudanaises à ses possessions du Nord-Africain.

Le ministre a félicité les autorités civiles et militaires de l'intimité de leur accord. Il a adressé des éloges particuliers au commandant Godefroy pour le réel tour de force qu'il a accompli et il a conclu que tous les Français, unis dans l'amour de la mère-patrie, ont contribué au succès de l'œuvre avec une unanimité qu'on aimerait voir se réaliser en France.

La cérémonie s'est terminée par un défilé et une fantasia splendides, auxquels ont pris part 200 méharistes sahariens et 400 méharistes auxiliaires.

La Rébellion de Saint-Domingue

Le Combat de Puerto-Plata continue

Washington, 3 mai. — Une dépêche consulaire de Saint-Domingue annonce que le combat de Puerto-Plata continue. Des deux côtés on se sert de canons de campagne. On assure que vingt-cinq insurgés ont été tués.

Victime de son Dévouement

Lyon, 3 mai. — En voulant sauver son petit-fils, âgé de quatre ans, qui risquait d'être écrasé par un tramway, M. François Dechance, 62 ans, retraité de l'arsenal, s'est fait broyer la tête par le véhicule. L'enfant n'a pas eu de mal.

Notre Région au Travail

Dans les Chais de Bordeaux

Les Grands Vins de la Gironde. — Une Promenade dans une Ville souterraine. — Les Belges, premiers Connaisseurs du Monde. — Soixante-quinze centilitres de Haut-Brion pour 100 francs. — Le Sauterne des Faméliques.

Bordeaux, 3 mai. — On a pu voir dans « la Dépêche » les manifestations auxquelles se sont livrés, à Bordeaux, les négociants en vins. Les tonneliers, les cavistes, les manutentionnaires s'étaient joints à eux pour soutenir les revendications du commerce.

Bordeaux ne serait donc pas une ville totalement heureuse ? Cette cité aristocratique aux nobles perspectives, dont les quais et les ports forment le décor le plus harmonieux qui soit, dont les monuments, les rues, les jardins racontent, entre autres splendeurs, celles du dix-huitième siècle; ce port, qui trafique avec tous les continents; cet embarcadère plein de vaisseaux qui vogueront vers l'Amérique du Sud, le Sénégal, le Congo, l'Angleterre, cette ville où la Garonne, écrit Michelet, « après avoir passé la vieille Toulouse, le vieux Languedoc, roman et gothique, s'épanouit comme une mer en face de la mer », ne serait donc plus la ville opulente qu'on a vantée pour la solidité de sa fortune ?

Si. Bordeaux est toujours riche. Son activité s'accroît, la fabrication des engrais chimiques s'y est développée rapidement et considérablement. Ses grands crus ont toujours la vaveur universelle.

Pourtant, le commerce des vins, à Bordeaux, souffre à l'heure actuelle d'un malaise. Il est passager. Nous en verrons plus tard les causes. Contentons-nous aujourd'hui d'écouter ce que nous disent les négociants, tandis que nous visitons les chais, ces villes souterraines, ces rues où s'entassent les barriques, où s'alignent les bouteilles, ces domaines qui, tous, s'enorgueillissent de posséder un trésor : une bibliothèque pareille à celle de dom César. La bibliothèque, dans une cave girondine, c'est l'endroit où sont réunis les flacons des principaux crus. C'est un résumé des récoltes; ce sont les joyaux du propriétaire ou du négociant, c'est son enseigne et ses armoiries. Et devant cette bibliothèque, en feuilletant ce catalogue, ô Raoul Ponchon, vous ne vour ennuieriez pas !

Les Ennemis des Grands Crus

Oui, les Château-Lafite, les Château-Latour, les Château-Margaux, les Château-Haut-Brion, les Saint-Emilion, les Sauternes et leurs frères, nous disent les commerçants, ont toujours leurs fervents et leurs amateurs. Ils ne craignent pas la concurrence étrangère. Ils ne craignent pas, comme les vins ordinaires, la production de la République argentine ,du Chili, de la Californie, du Transvaal, de l'Australie, de l'Italie, de la Grèce, production dont on commence en France à se soucier. Les grands crus sont estimés autant qu'autrefois.

Mais autant qu'autrefois y a-t-il des connaisseurs avisés, de ceux qui savent apprécier, déguster, soigner, honorer, oserons-nous dire, les beaux produits de la vigne ?

Pas autant, peut-être.

Le développement de l'alcoolisme a nui aux bons vins. Les gosiers brûlés ont perdu la notion de la saveur. Les maisons sont trop hautes aussi. Les particuliers délaissent les caves. Il y a des gens qui n'y mettent plus de vin, qui se le font livrer en bouteilles par l'épicier. Quel outrage! N'est-ce pas à la cave que le vin se bonifie ?

Et puis il y a les calorifères ! De quelle façon voulez-vous que le vin se comporte dans un endroit sillonné de canaux à vapeur ? Le logis moderne est un grand coupable !

Il y a enfin les restaurants de nuit. On y va pour y rencontrer des dames, pour y entendre des musiques tziganes. Pour y voir des danses transatlantiques. On se soucie bien de ce qu'on y mange et de ce qu'on y boit !

Celui de nos interlocuteurs qui parlait ainsi s'arrêta une seconde. Une ombre de mélancolie passa sur son visage, tandis qu'il évoquait cette décadence du goût produite par les transformations de la vie moderne ! Il le déplorait, non point à cause de ses intérêts matériels ; on sentait qu'il n'avait point à cette heure de préoccupations commerciales, mais qu'il était avant tout et surtout un ami du vin. Peut-être n'en buvait-il pas lui-même, ou très peu. Mais il aimait qu'on eût pour la fleur du terroir les égards qu'elle mérite.

Les Amateurs

Il reprit :

Les Belges sont restés les grands connaisseurs et les grands acheteurs. Ils savent ce que sont les vins français. Cela tient à de vénérables traditions. Autrefois, dans les Flandres, lorsqu'un gentilhomme ou un bourgeois mariait sa fille, il ne manquait jamais d'adjoindre à la dot de l'enfant, le contenu d'une cave splendide : Bordeaux, Bourgogne, Champagne, la fillette recevait de ses parents les plus belles parures de nos crûs. Il n'était pas rare qu'il y en eût pour 25,000 ou 30,000 francs. Et les bouteilles poudreuses vieillissaient dans la maison des nouveaux propriétaires. Et le vin était vénéré.

Les Hollandais, les Anglais, les Allemands ne viennent pour le respect du vin qu'après les Belges. Grâces leur en soient rendues !

Nous demandons à notre guide le cours le plus élevé qu'atteignit le cru le plus renommé :

— J'ai vu, nous dit-il, une bouteille de Haut-Brion 1875 être vendue 100 francs à un Américain du Nord ! Il la but en la coupant d'eau dans un restaurant. Les princes russes savent payer aussi les grands vins. Il me souvint de l'établissement que Cuba, l'ancien maître d'hôtel du tzar Alexandre III avait fondé aux Champs-Elysées dans l'hôtel de la Païva. Les grands ducs fréquentaient beaucoup cette maison. Ils partageaient leurs faveurs entre le Bordeaux et le Bourgogne. Mais ils ne dédaignaient pas le Champagne. Comme tous les Russes, ils avaient une prédilection pour le sucré et ils avaient plaisir à boire ces « châteaux » parfumés qui ressemblent à des vins de liqueur.

La Fête des Gueux

— Voyez-vous, les Allemands profitent des querelles entre négociants et producteurs. Ils font grand bruit autour de procès récents pour proclamer et imprimer partout que Bordeaux est le pays des fraudeurs. C'est déloyal. C'est bouffon aussi, si l'on songe que la ville de toutes les contrefaçons, l'arsenal des falsifications, c'est le port de Hambourg ! Mais des ignorants à l'étranger peuvent se laisser prendre à la campagne qu'on mène contre nous ; ils ne savent pas exactement ce que sont les coupages, les appellations, ni tout ce qui est l'objet des litiges entre la propriété et le commerce. A chaque instant nous sommes obligés de nous défendre contre des imputations calomnieuses. Cest ainsi que naguère des gens malintentionnés avaient porté contre le Sauterne une accusation redoutable. On sait quels soins réclame ce cru qui produit le premier des vins blancs français, quel travail il coûte au vigneron ; les précautions qu'il faut prendre pour obtenir une bonne vendange, les frais auxquels s'élève la culture d'un pareil cépage. Or, on avait accrédité la légende que les manipulations délicates qu'on faisait subir au Sauterne, notamment l'action de l'acide sulfureux, avait pour effet de le rendre dangereux pour le consommateur. Vous voyez d'ici les conséquences d'une telle imputation. Les négociants bordelais décidèrent de prouver l'innocuité du produit. Ils recrutèrent dans la ville et les environs quelques pauvres hères, chemineaux, traîne-guenille, journaliers sans place, clients de l'auberge : A la belle étoile ! braves gens à la conscience sereine et qui ne mangeaient pas toujours à leur faim. Pendant huit jours, ils les nourrirent comme des princes et ils les abreuvrent de Sauternes. Ces gueux n'avaient jamais été à pareille fête. Après huit jours, les commerçants firent constater l'état de santé de leurs hôtes. Ceux-ci ne s'étaient jamais si bien portés. Le soufre du Sauterne n'avait pas agi sur leur coffre. Le physique était bon, le moral aussi. Ainsi les Bordelais démontrèrent-ils aux mauvaises langues que le Sauterne était inoffensif et que s'il faisait du mal ce n'était pas à coup sûr au palais, ni à l'estomac, peut-être à la bourse, et encore ! Qu'en tout cas les vagabonds soumis pendant une semaine au régime du Sauternes s'estimaient privilégiés et ne demandaient qu'à recommencer !

BONNEFF.

Du Drame au Vaudeville

Le Fort Chabrol de la rue Beau-Grenelle.— Le Cordonnier facétieux ne fusillait que de vieux Souliers.

Paris, 3 mai. — Nous avons relaté, la nuit dernière, comment le cordonnier Henri Lebrun, à la suite d'une violente querelle avec sa concierge, Mme Marie Gras, s'était barricadé dans le logement qu'il occupe au numéro 5 de la rue Beau-grenelle, et tirait des coups de revolver sur tous ceux qui tentaient d'approcher. Les agents firent cerner la maison et de nombreux curieux vinrent se placer derrière le service d'ordre.

A partir d'une heure du matin, on n'entendit plus aucune détonation dans le logis du cordonnier. Mais, au petit jour, Henri Lebrun était debout et chantait. A travers les vitres de son échoppe, on le vit vaquer, comme d'habitude, aux soins de son rudimentaire ménage. Il n'avait plus de revolver en main, mais un simple plumeau, avec lequel il époussetait les chaussures qu'on lui avait confiées pour les raccommoder.

Enfin, à neuf heures et demie, la porte de l'échoppe s'ouvrit et, à l'ébahissement général, l'on vit apparaître Henri Lebrun, endimanché, portant une cérémonieuse redingote et le chef coiffé d'un superbe chapeau haut-de-forme.

Les agents se précipitèrent pour l'appréhender. Mais il arrêta leur élan d'un geste. « Je suis prêt à vous accompagner, messieurs, déclara-t-il en souriant aux gardiens de la paix. Qu'est-ce que j'ai fait de mal ? Etant un peu mûr, je me suis amusé à tirer à tort et à travers sur les chaussures que j'avais chez moi... Peccadille ! »

On laissa les mains libres au cordonnier qui, escorté par la foule revenue de ses terreurs, fut conduit au commissariat de la rue Fondary.

Après l'avoir interrogé, le commissaire se rendit à son domicile, où il constata, en effet, que c'était bien sur des chaussures que Lebrun avait épuisé ses munitions. Il en sera donc quitte pour un simple procès-verbal.

Toros à Toulouse

LA GRAN CORRIDA DE MUERTE DU 21 MAI

Matadores : Castor IBARRA « COCHERITO de BILBAO » et Manuel TORRES « BOMBITA ».

Toros de la ganaderia de Don Juan Manuel Sanchez de Carreros (Salamanque)

Castor Ibarra « Cocherito de Bilbao » est un matador dont la réputation est depuis longtemps solidement établie. Depuis que l'alternative lui fut conférée, le 16 septembre 1904, à Madrid, Cochero a toujours compté parmi les meilleurs diestros actuels.

C'est un des toreros les plus complets qui existent, car il joint à un talent consommé à la cape et à la muleta, une excellente façon d'entrer à matar et les bonnes manières d'un grand estoqueador.

Cent faits pourraient être cités qui prouveraient surabondamment les mérites de ce matador si estimé de tous les publics ; nous n'en rappellerons qu'un qui est connu de la plupart des aficionados français, car cela se passait à Nimes — où, par suite de la maladie de Gallito, Cocherito dut tuer seul les six toros.

Il le fit avec un tel brio et son succès fut tellement éclatant que, depuis, il a été engagé tous les ans dans cette ville où, par son seul nom, on fait accourir tous les amis de la fête du courage.

Toulouse, qui n'a vu Cocherito qu'une seule fois, à ses débuts, va pouvoir enfin, le 21 mai courant, apprécier le torero de ce diestro si renommé qu'elle désirait voir, depuis longtemps, dans ses arènes. C'est une belle corrida en perspective.

LA TEMPÉRATURE

DU 3 MAI (Soir-

Le thermomètre marquait ce matin —3 degrés à Arkangel, 2 à Saint-Pétersbourg, 6 à Belfort, 8 à Paris, 11 à Lyon, 12 à Brest, 14 à Bordeaux, 15 à Cette, 24 à Biskra, 4 au mont Ventoux, 7 au Puy-de-Dôme et à l'Aigoual.

PROBABILITES

En France, le temps va rester nuageux et assez doux. Quelques pluies orageuses sont probables.

LE SAVON EMBAUMÉ 565 VAUT DE L'OR M. BERTIN & Cie NANTES-PARIS

Toulouse

Elections législatives

Scrutin de Ballottage du 10 Mai

Deuxième Circonscription de Toulouse

Candidature Paul FEUGA

Les houleuses tractations étalées samedi soir, à la pleine lumière d'une discussion publique, ont immédiatement réveillé, au cœur des républicains de la deuxième circonscription, le sursaut d'énergie et l'ardeur combative qui balaieront dimanche les troupes déjà hésitantes du candidat Prévot.

Hier soir, à Colomiers, à Cornebarrieu, à Mondonville, notre ami Feuga a obtenu le commencement de récompense, magnifique, et, disons-le même, inattendu, que la démocratie toulousaine doit à son admirable probité politique.

La réunion de Colomiers était présidée par le citoyen Collongue, maire, avec, comme assesseurs, les citoyens Calvet, Lacombe et Laporte.

A Cornebarrieu, le citoyen Clanet, conseiller d'arrondissement, présidait ; assesseurs : les citoyens Girard et Damblans.

A Mondonville, la rénion s'est ouverte sous la présidence du citoyen Loubiès, maire ; assesseurs : les citoyens Moulies et Lasbax.

Une affluence énorme d'électeurs emplissait les salles, ardentes comme aux plus beaux jours de luttes républicaines : le scandaleux spectacle des coalitions affirmées à Blagnac n'aurait-il eu pour effet que de grouper autour de Feuga les sympathies enthousiastes des hommes loyaux qui l'ont acclamé hier au soir, il se sentirait récompensé de la belle énergie qu'il déploie au service de la cause à laquelle il a voué sa vie.

Au début de ces magnifiques réunions, Feuga remercie et félicite le citoyen Dumont, candidat républicain au premier tour, dont le désistement formel et loyal est intervenu en sa faveur. Il rappelle les paroles du citoyen Dumont à Blagnac, ratifiant publiquement la décision prise conformément aux règles de la discipline républicaine, et adjurant les électeurs de voter pour Paul Feuga, dont la réaction combat la candidature.

Le programme de notre ami est connu des électeurs de cette commune rurale. Feuga insiste surtout sur les projets d'un collectivisme des discussions publiques.

Sa puissante démonstration, appuyée des interventions très heureuses des citoyens Félicien Court, Raymond Laporte et Bouzinac, impressionne vivement l'assistance. L'idée socialiste sortira affaiblie de l'énergique intervention de nos amis, qui répondent victorieusement aux objections du citoyen Billières, adjoint au maire de Toulouse, Donat et autres seigneurs de moindre importance.

Dans ces trois réunions, le citoyen Feuga, nous l'avons dès le début, proclamé, avec le sentiment d'exprimer la vérité tout entière, a remporté un succès si unanime, si absolu, qu'un élan républicain sans précédent, dès maintenant, s'affirme, préparant la victoire républicaine de dimanche, 10 mai.

∴

Les délégués des Cantons Nord et Ouest à la Commission électorale sont expressément invités à se rendre à la réunion qui aura lieu ce soir lundi 4 mai, à 8 h. 30 précises, au siège du Parti, café de l'Hôtel-de-Ville, place du Capitole.

Ordre du jour : Communication très importante au sujet du scrutin de dimanche prochain et de l'organisation de la campagne électorale. Présence de rigueur.

La Commission électorale.

Fêtes et Banquets

L'Union générale des Agents des Contributions indirectes.

L'Union générale des agents des contributions indirectes (groupe de Toulouse) a donné, hier, à midi, son banquet annuel dans les salons du restaurant Riche, sous la présidence de M. Lacoste.

Dans la matinée, l'U. G. avait tenu une courte assemblée générale qui se clôtura par le vote de l'ordre du jour que voici :

Les membres du groupe toulousain de l'U. G. des contributions indirectes, réunis en assemblée générale le 3 mai 1914,

Considérant que les faibles augmentations de traitement accordées par le Parlement ne sont pas en rapport avec l'augmentation constante du coût de la vie ;

Que les besoins sont les mêmes pour tous les fonctionnaires de la nation, qu'ils soient civils ou militaires,

Demandent que les augmentations prévues en faveur des agents des contributions indirectes soient réalisées intégralement dans le budget de 1914 ;

Adressent au conseil d'administration de l'U. G. leurs remerciements les plus sincères pour l'action énergique engagée avec l'A. G. des P. T. T. et s'engagent à le soutenir pour le vote des augmentations de traitement sollicitées ;

Remercient le groupe de défense parlementaire des intérêts des contributions indirectes, et l'abbé Lemire en particulier, premier défenseur des petits fonctionnaires, pour le dévouement qu'ils apportent à leur cause.

Au banquet, on remarquait, à la table d'honneur, aux côtés de M. Lacoste, MM. Granouilhet-Dunglan, inspecteur des traudes ; Sicart, délégué de l'Association générale des agents des P. T. T. ; Cap de Pont, délégué de la Fédération des P. T. T.; Sahuqués, délégué du conseil d'administration de Paris ; Marfaing, le dévoué secrétaire du groupe de Toulouse de l'U. G.

Au champagne, M. Lacoste se leva pour souhaiter la bienvenue à tous les camarades des contributions indirectes qui ont tenu à assister à cette fête toute fraternele et corporative.

M. Marfaing, secrétaire du groupe de Toulouse de l'U. G., donna aussitôt lecture de quelques lettres d'excuses de camarades absents ; il remercia l'Association générale des P. T. T., la presse qui s'est si souvent intéressée à l'U. G. et termina son allocution en buvant à la santé de M. Lacoste, président ; Sahuqués, délégué du conseil d'administration de Paris et à la prospérité toujours constante de l'U. G.

M. Sahuqués expose en quelques mots la marche de l'Union générale et les résultats — obtenus ; il donne un aperçu du programme de réformes réclamées par l'U. G. et lève son verre à la prospérité de l'association.

M. Sicard, délégué de l'A. G. des P. T. T., remercie le comité d'organisation de l'invitation si aimable qui lui fut adressée. Au nom de ses camarades des P. T. T., il assure les agents des contributions indirectes du dévouement et de la sympathie toute naturelle d'ailleurs des agents des postes. Il boit au succès des justes revendications de l'Union générale des contributions indirectes.

M. Cap de Pont, délégué de la Fédération postale, expose aux camarades de l'U. G. ses sentiments de camaraderie et leur adresse les félicitations de leurs amis de la Fédération.

Cette charmante fête se termina sur ces aimables paroles.

Les Hospitaliers-Sauveteurs

La société de sauvetage et de secours mutuels des Hospitaliers-Sauveteurs de Toulouse et de la Haute-Garonne a célébré, hier, sa fête amicale.

La matinée a été employée à la réception, au siège social, des délégués des sociétés similaires de la région, auxquels un vin d'honneur a été offert.

A deux heures et demie de l'après-midi, la matinée artistique organisée au théâtre du Capitole, avec le concours de « la Bonne Chanson », du comique mondain Théo et de quelques bons artistes amateurs, a obtenu le succès habituel.

Le soir, à sept heures, un cordial banquet a réuni plus de cent convives dans la salle des Fêtes de l'établissement Tourrié.

M. Letrait présidait, assisté, à la table d'honneur, de MM. le capitaine de Roques-Maurel, délégué du général en chef : Deltour, adjoint au maire de Toulouse ; Bénabent, vice-président des Hospitaliers-Sauveteurs ; Gilabert, président des Volontaires de France ; Barrau, président des Sauveteurs du Sud-Ouest ; Romestain, vice-président des Hospitaliers-Sauveteurs ; Roger, président des Indépendants ; Boyer, secrétaire général des Hospitaliers-Sauveteurs ; Duffaut, trésorier général des H. S. ; docteurs Gaillardie et Phalippou ; enfin Mmes Roger et Poggi, infirmières des Sauveteurs indépendants du Sud-Ouest.

Au champagne mousseux, de nombreux toasts furent portés.

M. Letrait, président des Hospitaliers-Sauveteurs, excusa d'abord M. Serr, conseiller de préfecture, empêché. Il remercia le préfet de la Haute-Garonne, le général Poline, le maire de Toulouse et tous ceux qui se sont joints aujourd'hui à la vaillante société des Hospitaliers-Sauveteurs.

Il termina en levant son verre en l'honneur du président de la République, de la presse et des pouvoirs publics.

M. Deltour, adjoint au maire, apporta aux Sauveteurs le témoignage de la sympathie de la ville de Toulouse et de la municipalité.

Prirent successivement la parole : MM. Antoine, au nom des Sauveteurs audois ; Barreau, au nom des Sauveteurs du Sud-Ouest ; Gilabert, au nom des Volontaires de Francs ; Roger, au nom des Indépendants. Tous ces toasts ont été fortement applaudis.

Enfin, notre confrère Delcambe, au nom de la presse, a félicité la société, qui a donné maintes fois de grandes preuves de courage et levé sa coupe à la prospérité des sauveteurs et de leurs familles.

Un bal, donné à la Halle-aux-Grains, a terminé cette fête, où régna la joie la plus sereine et la plus complète.

La Protection mutuelle des Cheminots

Le banquet annuel organisé par le comité de la section toulousaine de la Protection mutuelle des employés eu ouvriers des chemins de fer de France et des colonies, a été donné hier, à sept heures et demie du soir, dans la grande salle de l'hôtel de l'Europe et du Midi.

Près de deux cents convives assistaient à ce banquet pour lequel le Valet Denjean confectionna un menu parfait. Les tables étaient gentiment fleuries. A la table d'honneur, M. Glaser, ingénieur, chef de l'exploitation à Toulouse, présidait aux lieu et place de M. Paul, directeur de la Compagnie du Midi, retenu à Paris par les travaux de sa charge, et excusé au même titre que MM. Bedouce, Prévot adjoints au maire, et Paul Feuga, conseiller général.

Notons, aux côtés de M. Glaser, MM. Olivier, président du conseil d'administration de la Protection mutuelle; Guyet, président de la section de Toulouse; Vigneau, adjoint au maire; de Lasserre, ingénieur; Valette, chef mécanicien; Bernardet, vice-président de la section de Toulouse; Arnaud-Lefoulon, inspecteur principal ; Laurès, ingénieur de la voie; Vassal, chef de gare à Toulouse; Cans, sous-chef principal; le commandant Martinet, délégué du général Poline, commandant le 17e corps d'armée; de nombreux membres honoraires et délégués des sections du Sud-Ouest.

Au champagne, M. Glaser exprima sa sympathie aux cheminots assemblés ce soir pour fêter l'œuvre de la mutualité et porta un toast à la prospérité de leur association.

En termes excellents, ensuite, M. Guyet résuma les bienfaits procurés à ses membres par la Protection mutuelle, qui a confiance, ajouta-t-il, dans la bienveillance et l'équité de la Compagnie du Midi pour l'amélioration continue de la situation des cheminots.

Au représentant du général Poline, M. Guyet exprima les sentiments de patriotisme et de bonne mutualité dont sont animés les cheminots. Puis il parla de l'œuvre accomplie par la Protection mutuelle, qui compte 60,000 adhérents, et par la section de Toulouse, qui possède 750 membres cotisants.

L'exposé de M. Guyet fut très applaudi.

A son tour, avec infiniment d'éloquence, M. Olivier résuma l'œuvre de l'Association en fête ; il rendit hommage à l'esprit d'humanité de M. Paul, directeur de la Compagnie du Midi, et aux sentiments de bienveillance qu'il manifeste à l'égard de la Protection mutuelle.

Cette société a payé depuis sa fondation, qui remonte à une vingtaine d'années — la création est de fin 1892 — pour 3,600,000 francs de secours. Elle achève actuellement de construire, à Paris, boulevard Jules-Ferry, la Maison commune des Cheminots, où seront confortablement installés les nouveaux services d'hygiène preventive, d'économie domestique et de mutualité.

« La Protection mutuelle, termine M. Olivier, a été une véritable initiatrice dans les questions d'hygiène préventive et de mutualité familiale. Elle a pris carrément l'offensive et elle a eu raison, car la manœuvre réussit toujours. Mais elle fera mieux encore dans l'avenir ! »

Et, aux applaudissements répétés des convives, le dévoué président porte un toast à la prospérité toujours plus grande de la société en fête, à la section de Toulouse, au Midi, au doyen des sociétaires, M. Déodat.

Successivement, alors on écoute les allocutions de MM. Vigneau, adjoint au maire ; Laurès, ingénieur ; le commandant Martinet ; Vassal, Déodat, etc.

Les excellents mandolinistes de la Palladienne ont régalé, entre temps, les convives des meilleurs morceaux de leur répertoire.

Et on s'est séparé après onze heures du soir. — L. T.

1re marque d'Eau de noix EAU DE NOIX SERRES Parfumerie d'Agen
MESDAMES la Charcuterie PASTUREL rue des Changes, double les timbres.
ACHETEZ VOS MEUBLES EN RECLAME 40 % rabais, Maison LAMOUROUX, rue Bonrepos
Chez MICHON Son Café des fins gourmets. — Ses Pâtés LUCULLUS extra, le demi-kilo 0 fr. 80. Timbres des Commerçants.
SOUVENIR DE 1re COMMUNION
Prime artistique
Offerte par
BILL'S - PHOTO Co
22, rue Lafayette -- Toulouse.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France